



École
nationale
des
chartes

La direction

Paris,
le 27 février 2017

Référence : dir.ÉB.2017. 03

Objet : délibération de la
séance du 28 février 2017

Affaire suivie par Élise
Bruneval



*Membre du campus
Condorcet-Aubervilliers*

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
communication@enc-
sorbbonne.fr
Bibliothèque
12, rue des Petits-Champs
F-75002 Paris
T + 33 (0)1 55 42 88 69
bibliotheque@enc-
sorbbonne.fr
www.enc-sorbbonne.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2017

DÉLIBÉRATION N°2017-03

4. DOTATION DU FONDS DÉDIÉ À L'ENTRETIEN DE L'IMMOBILIER AU TITRE DES EXERCICES 2015 ET 2016

Le 26 mars 2015, le conseil d'administration s'était prononcé sur la création d'un fonds dédié à l'entretien de l'immobilier (voir note ci-jointe).

Compte tenu d'un montant de travaux d'entretien de (A) € constatés en 2015 et (B) € en 2016, il est proposé d'y affecter les montants suivants au titre des exercices 2015 et 2016 :

– Détermination de la dotation annuelle 65 rue de Richelieu

K €	2015	2016
Dotation théorique annuelle	175	175
Travaux d'entretien/ maintenance	- 20	- 20
Dotation annuelle 65, rue de Richelieu	155	155

– Détermination de la dotation globale

K €	2015	2016
Dotation annuelle 65, rue de Richelieu	155	155
Dotation rue des Bernardins	10	10
Installation Campus Condorcet	15	15
Dotation annuelle totale	180	180

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes *

Louis Gautier